

Les métiers de la biodiversité

Les métiers de la biodiversité concernent les métiers de la protection des espaces, ceux du génie écologique, et, de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

Protéger un espace passe par la réalisation d'inventaires, par son entretien et par la sensibilisation de ces usagers. Le génie écologique apporte une expertise pour prévenir la perte de biodiversité ou pour remédier aux dégradations subies. Enfin, l'EEDD vise l'acquisition d'un premier niveau de connaissance sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes.

La généralisation des enjeux de préservation de la biodiversité ne crée pas de nouveaux métiers dans les domaines spécifiques de la protection de la biodiversité mais appelle le renforcement de l'activité d'expertise et de conseil.

Les formations des sciences de la vie doivent évoluer

Cette dernière décennie, l'orientation vers les biotechnologies a conduit à une perte des connaissances naturalistes. Les professionnels du secteur rencontrent des difficultés à recruter des jeunes diplômés opérationnels. Un manque de mise en pratique des savoirs lors des formations est identifié.

Or pour une préservation efficace de la biodiversité, il est nécessaire d'adjoindre aux connaissances des espaces, les connaissances sur les espèces, les relations entre elles et leur organisation dans leurs habitats dans le cadre d'une approche systémique.

Il est attendu une meilleure adéquation de la formation initiale des sciences du vivant qui doit devenir plus professionnalisante.

La valorisation de connaissances naturalistes

Une part de cette connaissance est aujourd'hui détenue par des passionnés souvent bénévoles au sein des associations de protection de la nature.

Dans les bureaux d'études, les activités de terrain comme les inventaires ne sont pas toujours reconnues. Ils sont réalisés par des personnes surqualifiées.

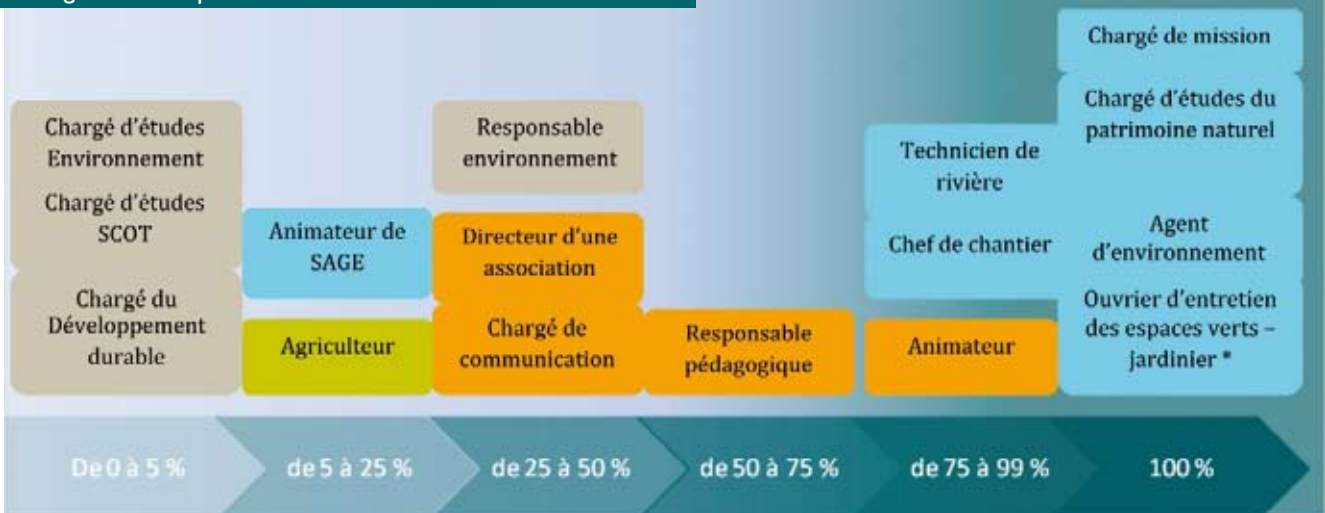
Enfin, les concours de la fonction publique territoriale ne valorisent pas ces connaissances et sont donc mal adaptés aux recrutements de tels profils obligeant les employeurs à procéder à un recrutement en contrat à durée déterminée.

Des besoins accrus

L'évolution réglementaire et les politiques publiques devraient conduire au développement de l'activité d'ingénierie écologique. Le développement de zones Natura 2000, les trames vertes et bleues, le plan Eco'Phyto 2018 sont autant d'engagements qui mobilisent les décideurs et les conduisent à disposer d'une analyse plus précise de leur territoire.

Le renforcement des évaluations environnementales des projets d'aménagement devraient conduire à un recours plus systématique aux expertises et aux analyses de terrain sur la situation écologique d'un espace et les implications sur celle-ci d'un projet.

Intégration de la protection de la biodiversité dans les métiers



% : Temps de travail affecté à des tâches contribuant à protéger la biodiversité.



* les déclarations concernant les métiers d'ouvrier d'entretien des espaces verts et de jardinier concernent des structures qui pratiquent la gestion différenciée ou qui font évoluer leurs pratiques pour être plus respectueuses de l'environnement.

Source : TEE Ile-de-France

La biodiversité dans les métiers

La biodiversité concerne potentiellement tous les secteurs d'activités. On compte notamment dans le cadre de ceux qui concourent à la gestion de l'espace : l'aménagement paysager, l'entretien de la nature dite ordinaire, la production agricole et forestière, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. La prise en compte de la protection de la biodiversité dans ces secteurs se traduit par des évolutions des métiers plutôt que par la création de nouveaux métiers.

Une conception différente du métier

Le respect de la biodiversité induit une conception différente du métier lui-même. L'agriculteur n'a plus comme seul objectif de produire mais aussi de conserver le bon état des ressources qu'il mobilise, dont le sol et l'eau.

Le technicien de rivière n'intervient plus sur les rivières en déployant des solutions de génie civil. Il garantit un bon état écologique de celles-ci en limitant les pollutions extérieures par exemple.

La gestion des espaces verts ne consiste plus uniquement à la création paysagère. Il s'agit de redécouvrir la nature en milieu urbain et de limiter le recours aux intrants chimiques.

De nouveaux gestes

Ces évolutions se traduisent concrètement par des changements dans les pratiques professionnelles. Dans la gestion des espaces verts, différents procédés liés à la gestion différenciée seront introduits comme celui de mulcher les sols. Cela permet la préservation d'un taux d'humidité plus important, la limitation de croissance de plantes indésirables et la nutrition du sol. La tonte sera différée pour que les butineurs puissent profiter des floraisons, etc.

L'agriculteur, sans développer nécessairement une agriculture biologique, pourra limiter l'usage des produits phytosanitaires en choisissant le moment et le mode de diffusion les plus économiques et les plus efficaces. Il pourra privilégier le développement de haies en bordure de champ limitant ainsi l'érosion des sols et favorisant le maintien d'une faune spécifique.

Des missions nouvelles

Au delà de la modification des pratiques, ces métiers se voient confier de nouvelles missions.

Une mission de sensibilisation se généralise. Les professionnels de la gestion des espaces verts et des milieux aquatiques deviennent des médiateurs et des animateurs auprès des nombreux usagers. Le respect des milieux est transmis avec pédagogie.

Le nouveau mode de gestion conduit à la réapparition d'espèces faunistiques et floristiques. Les acteurs de la gestion de l'espace sont amenés à quantifier leur développement participant ainsi à mesurer les résultats de leurs efforts.

L'animateur d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux se verra attribuer une fonction de préparation à l'acquisition foncière

pour permettre le remembrement de la rivière expliquant et sensibilisant les propriétaires concernés de l'intérêt d'un tel choix.

Une culture à développer

Dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, l'évolution porte plutôt sur l'appropriation des enjeux de la biodiversité. Il s'agit de sensibiliser ces professionnels à l'intégration de la biodiversité et de sa préservation dès la conception d'un projet d'aménagement ou d'urbanisme.

Les chargés de mission environnement des entreprises responsables d'infrastructures tels que Réseau Ferré de France ou les sociétés d'autoroutes ont déjà recours à des bureaux d'études ou à des associations pour améliorer la préservation de la biodiversité dans le cadre de l'entretien des espaces qu'ils gèrent.

Des diagnostics initiaux, des conseils d'évitement de dégradations voire d'amélioration de l'état initial en intégrant des solutions propices au développement de la biodiversité doivent être inclus dans la phase initiale des projets d'aménagement du territoire privés ou publics.

Le rôle clé des formations

La formation initiale menant à ces métiers doit évoluer.

Dans le domaine agricole et horticole, elle est déjà en cours et doit être consolidée. Dans les formations d'urbanisme et d'aménagement du territoire, un effort important doit être réalisé pour acculturer les étudiants à la biodiversité et à son fonctionnement écosystémique.

Les formations continues dans le domaine de la gestion des espaces verts sont très prisées.

Les services publics territoriaux sont nombreux à utiliser cette solution pour accompagner le changement de pratiques. Dans les entreprises privées, l'information est relayée par les chambres consulaires associées au syndicat professionnel.



